

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

Présents : Didier GUILLAUME - Jean-Yves PILLIER - Alain DAVASE - Dominique BILLY - Michel COULETEL– Catherine CLEMOT - Caroline ROBINEAU - Gabriel HUBERT - Christian CUSSONNEAU

Absents : Gilles FOULON - Martine BEAUMONT.

1. Travaux de voirie – Ruelle de la Maligny-

Compte tenu des travaux de viabilisation du lotissement II, l'accès actuel au parking de la salle d'animation est supprimé, il est nécessaire d'élargir la Ruelle de la Maligny d'1m50 sur toute sa longueur. Cette ruelle sera désormais le nouvel accès au parking.

Le conseil a approuvé ces travaux et a accepté le devis de la Sarl RABINEAU pour un montant de 3 939.02 € HT soit 4 711.07 € TTC.

2. Acquisition de matériels de déneigement

Après avoir étudié deux propositions concernant l'acquisition de matériels de déneigement :

➤ Lame niveleuse

Le conseil municipal a accepté le devis la Sarl MGAV de Doué-la-Fontaine, pour un montant de 3100 € HT soit 3707.60 € TTC.

➤ Epandeur

Le Conseil a remis à l'année prochaine l'achat de l'épandeur. Si besoin, il a été convenu que le sel sera épandu manuellement pour la saison hivernale 2012-2013.

3. Travaux sylvicoles

Le conseil Municipal a approuvé le devis concernant les travaux sylvicoles sur la parcelle 5 pour un montant de 4620 € HT. soit 5 525.52 € TTC.

4. Travaux sur sanitaires de l'école

➤ WC classe petite section

Le conseil a décidé d'enlever le lavabo et de mettre 2 urinoirs à la place et a accepté le devis de la Sarl DUMOULIN pour un montant de 643.80 € HT soit 769.98 € TTC.

5. Rapport annuel 2011 du SMITOM

Le conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SMITOM du Sud Saumurois.

6. Questions diverses

- Convention avec le Centre Social / Malle à jouer

Le conseil municipal a décidé de ne pas reconduire l'activité « malle à jouer » à compter du 1^{er} janvier 2013. Un courrier en recommandé sera envoyé au Centre Social 3 mois avant la date d'échéance de la convention.

- Schéma régional éolien terrestre des Pays de la Loire

Monsieur le maire a présenté au conseil le projet de schéma éolien terrestre des Pays de la Loire.